

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MONTLAUR**

NOMBRE de MEMBRES		
<i>Afférents au Conseil Municipal</i>	<i>En exercice</i>	<i>Qui ont pris part à la délibération</i>
15	15	14

**Séance du 26 septembre 2008**

**L'an deux mille huit  
Et le vingt-six septembre à 21 heures**

<i>Date de la convocation</i>
17 septembre 2008

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.

Présents : Mmes ALINAT J., ALINAT M., DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, SOLIER-ZULIANI  
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER

Excusée : Mme COVINHES Brigitte

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération

**Versement de subventions**

Sur proposition de Monsieur le Maire, **le conseil municipal, à l'unanimité** :

- **Décide** d'allouer les subventions suivantes aux associations ci-dessous :
  - Football Club Montlaur : 150 euros pour l'organisation de la soirée du 13 juillet
  - Club des aînés : 300 euros
- **Dit** que les crédits sont inscrits au B.P. 2008, article 6574.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.*

Pour copie conforme.

**Le Maire,**